



## Souffrance au travail, notre inquiétude était fondée !!!

Suite à une réunion avec la direction de l'APHP, nous avons pu enfin avoir les chiffres qui correspondaient à ce que nous dénoncions.

**Les suicides à l'APHP « sujet tabou ».**

**2009** : 16 suicides et tentatives de suicides (*Il reste un doute sur un cas*) ont été recensés. Toutes les catégories du personnel sont concernées, de l'AH au Médecin, personne n'est épargné par ce risque majeur. Le rythme a été de pratiquement de un par mois

**2010** : nous sommes déjà à 2, (*plus un à confirmer*).

Pour SUD-Santé il faut que l'administration prenne à bras le corps les problèmes de souffrance au travail. Et pour cela, il faut faire sauter tous les verrous qui provoquent :

**« le mal vivre au travail ».**

Pour l'instant l'APHP n'a pas trouvé mieux que :

- de faire une plaquette d'accompagnement d'une situation de suicide lorsque celui-ci malheureusement survient.
- La mise en place d'un numéro vert, des formations à la gestion du stress, ne suffisent pas à éliminer les risques et à détecter les salariés les plus fragiles.

Il faut s'attaquer à l'organisation du travail, dans toute sa composante (effectifs, temps de travail, charges de travail etc..) qui pour nous est à la source de l'accroissement de la souffrance au travail.

Cela nécessite de mettre en place des règles très strictes contraignant les directeurs à être plus attentifs à la santé de leur personnel.

**Mr le Directeur général du plus grand hôpital de France**, il faut arrêter rapidement « *ce massacre* » que produit les restructurations, il est urgent de respecter vos patients et les personnels qui oeuvrent au quotidien.

Et vous **Madame la ministre de la santé** si vous êtes digne de ce ministère et comptez être attentive à la santé des hospitaliers, il est urgent de respecter la définition de l'OMS ou il est dit :

**« Un travailleur doit être bien physiquement, bien moralement et bien socialement ».**

**Pour ce grand défi à relever, il faut plus que des mots :**

Il faut augmenter les salaires, des effectifs en nombre, des locaux corrects, du matériel pour travailler, du respect, de la reconnaissance etc....

## **Voilà ce que nous voulons, et devons exiger !!**

Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier  
94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02  
E-mail : [sudsante.aphp@sap.aphp.fr](mailto:sudsante.aphp@sap.aphp.fr) – Site : [www.sudaphp.org](http://www.sudaphp.org) 22 février 2010  
Membre de l'Union syndicale Solidaires